

## Projet : «Accompagnement à la scolarité »

**Association : « L'art de Thalie » - créée en 2000**

**97 Rue de l'école du parc, 34402 Lunel Cedex BP 46**

**Contact : Colette Dehondt, 06 61 56 88 42, cransac2@wanadoo.fr**

**Site Internet : [www.art2thalie.fr](http://www.art2thalie.fr)**

### Objectif du projet

Par leur participation à des ateliers artistiques et informatiques, permettre à des enfants de Lunel rencontrant des difficultés scolaires et/ou familiales, d'acquérir des méthodes susceptibles de développer leur créativité, leur « savoir-faire » et leur « savoir-être ».

### Présentation du projet

Afin de répondre au mieux aux besoins des enfants, l'association ouvrira en 2009 un nouvel atelier quotidien en complément de l'offre actuelle (aide aux devoirs et ateliers artistiques deux fois par semaine dans 3 des 7 écoles de Lunel). L'atelier se composera de 15 enfants, du CP au CM2. Il se tiendra dans un local prêté par la municipalité, hors établissement scolaire. Ainsi, il sera accessible à l'ensemble des enfants de la ville, indépendamment de leur école de référence. Pour faciliter leur venue, l'association prévoit d'organiser le transfert des enfants depuis leur école jusqu'au lieu de réalisation de l'atelier. Au cours de cet atelier, seront proposées une aide au devoir et des activités artistiques et culturelles autour de la musique, du théâtre et de l'informatique. Les participants à cet atelier seront ensuite intégrés au spectacle final réunissant les divers groupes d'accompagnement à la scolarité. Par ailleurs, les enfants assisteront régulièrement à des spectacles.

Tous les ateliers sont encadrés par un intervenant professionnel nécessairement assisté de 2 personnes bénévoles.

### Implication des parents / tuteurs

Il est demandé aux parents, lors de l'entretien préalable à l'inscription, de prendre l'engagement que leur enfant suive les ateliers de manière assidue. Ils sont ensuite conviés à un goûter collectif organisé une fois par an puis sollicités pour l'organisation du spectacle de fin d'année.

### Soutien demandé à la Fondation HSBC pour l'Education

**Soutien financier :** La dotation de la Fondation servira à financer le salaire de l'animateur, les sorties culturelles, ainsi que les éventuels frais d'accompagnement des enfants depuis l'école jusqu'au lieu de réalisation de l'activité.

Subvention accordée pour 2009 : 5 000 €

**Soutien humain :**

- Aide à l'organisation des sorties culturelles
- Encadrement des ateliers